

Syndicat national des prestataires et conseils en écriture



SNPCE



Laboratoire d'analyse de la profession

Les PCE et la formation

**Extrait du rapport du LAP
2013/2014**

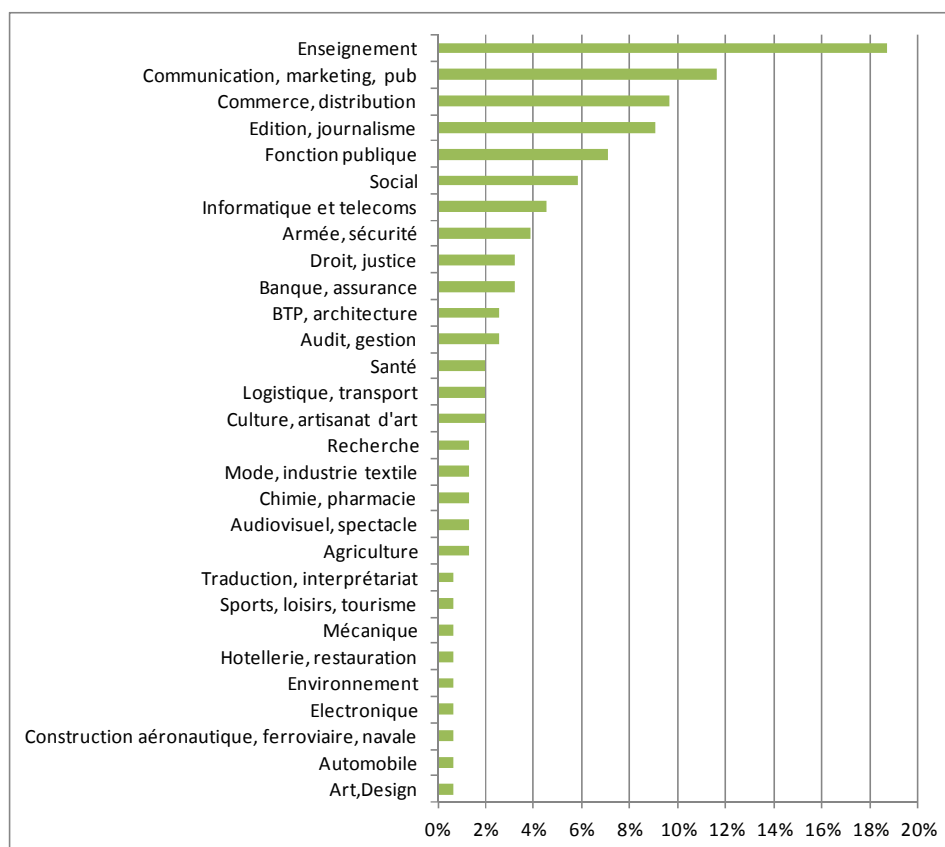
INTRODUCTION

L'enquête 2013-2014 de notre laboratoire d'analyse de la profession a été diffusée à 494 prestataires et conseils en écriture en activité. 131 personnes nous ont répondu, soit un taux de retour de 27 %. Nous pouvons considérer que ces résultats constituent une bonne photographie de la profession en 2013.

Ce document est un extrait du rapport général de l'enquête, portant sur la partie « formation ».

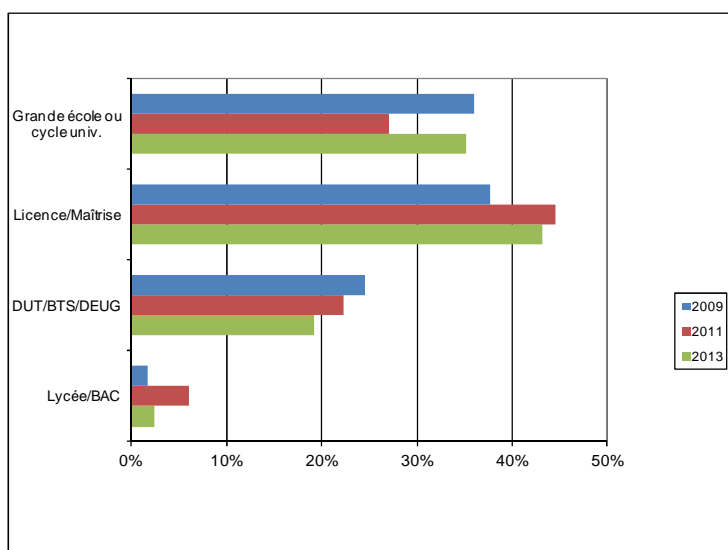
LE PRESTATAIRE ET CONSEIL EN ÉCRITURE AVANT SON INSTALLATION

Secteurs d'activité des prestataires et conseils en écriture avant leur installation



Si l'analyse des secteurs d'activité dans lesquels ont exercé les prestataires et conseils en écriture avant leur installation montre une grande diversité, allant de l'agriculture à l'enseignement en passant par l'informatique, on constate cependant que les secteurs les plus représentés sont : l'enseignement (**18,71 %**), la communication/marketing/publicité (**11,61 %**), le commerce/distribution (**9,68 %**) et l'édition/journalisme (**9,03 %**) et enfin la fonction publique (**7,10 %**) et le secteur social (**5,81 %**).

Formation initiale des prestataires et conseils en écriture

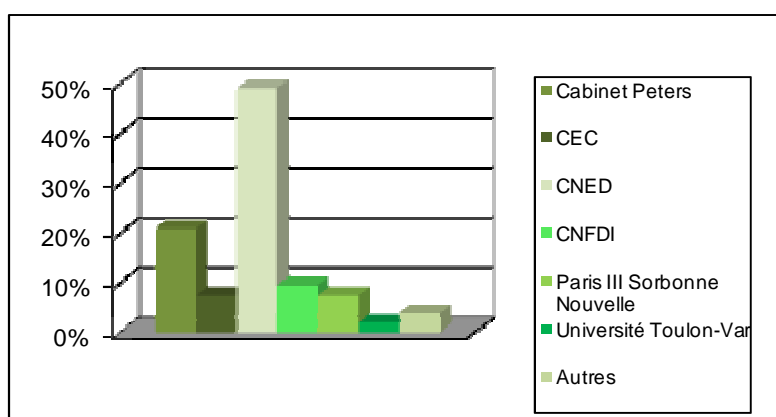


Les prestataires et conseils en écriture ont majoritairement une formation initiale au moins égale à bac + 3. Cette tendance s'affirme encore en 2013, puisque les bacs + 3 et plus représentent **78 %**, contre 72 % en 2011 et 74 % en 2009.

44 % (47 % pour l'enquête 2011, 42 % pour les participants à l'enquête 2009,) ont choisi de suivre une formation spécifique (certains en ont suivi plusieurs) pour accéder au métier de prestataire et conseil en écriture.

Ceux ayant choisi de se former ont retenu les organismes suivants :

Formation choisie par les prestataires et conseils en écriture pour se spécialiser dans leur domaine



Le CNED est à nouveau la formation majoritairement retenue, avec **49 %** (46 % en 2011 et 35 % en 2009). Le Cabinet Peters arrive en seconde position, pour **21 %** (20 % en 2011 et 30 % en 2009).

Récapitulatif des organismes de formation mentionnés

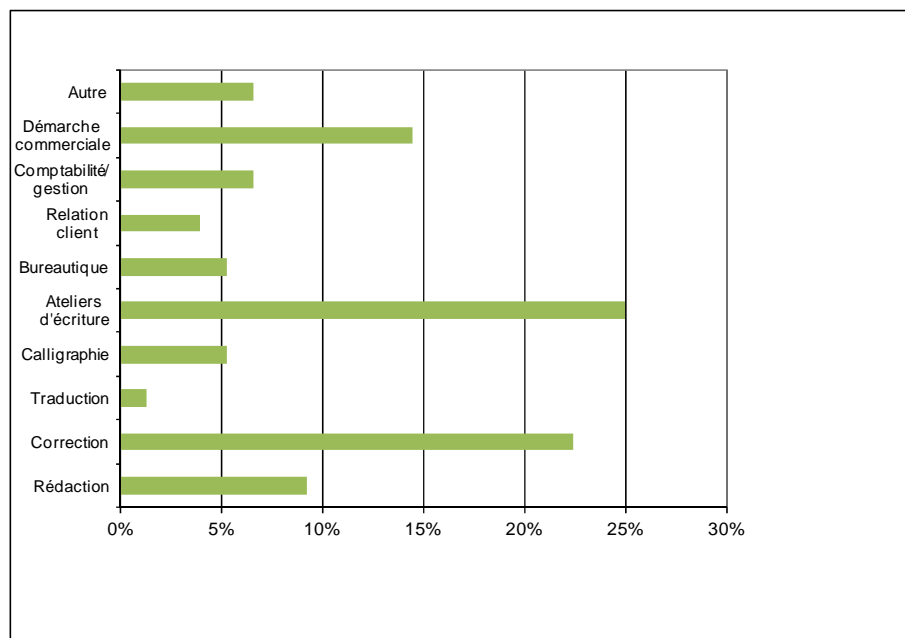
Nom des organismes	Intitulé des formations	Types de formations proposées
Asfored (centre de formation du Syndicat national de l'édition)	Correction	Formation continue
Cabinet Peters	Stage d'information sur la profession d'écrivain public / écrivain conseil® Stage de perfectionnement en communication écrite	Formation initiale Formation continue
Centre d'écriture et de communication	Métier de correcteur Réécriture	Formation à distance Cours du soir
CNED (Centre national d'enseignement à distance)	Écrivain public	Formation à distance
CNFDI (Centre national de formation à distance)	Écrivain public	Formation à distance
Université du Sud Toulon-Var	Diplôme universitaire Écrivain public et auteur conseil	Formation continue
Université d'Angers	Master professionnel d'édition et de rédaction professionnelle	Formation initiale Formation continue
Université de Paris III Sorbonne Nouvelle	Licence professionnelle Conseil en écriture professionnelle et privée Écrivain public	Formation initiale Formation continue

Les PCE sont majoritairement satisfaits de la formation qu'ils ont suivie, tant concernant le contenu que l'animation elle-même.

Seuls deux cursus font l'objet de critiques : le CNED, dont **27 %** ne sont pas satisfaits, estimant que cette formation est incomplète, trop théorique et ne prépare pas suffisamment au métier, et le DU de l'Université du Sud Toulon-Var jugé trop en décalage avec les réalités du métier.

Parmi les PCE n'ayant pas suivi de formation avant l'installation, **38 %** auraient souhaité en suivre une.

Formation souhaitée avant l'installation par les prestataires et conseils en écriture



Les formations qui auraient été les plus souhaitées avant l'installation concernent l'animation d'ateliers d'écriture (**25 %**), la correction (**22 %**) et la démarche commerciale (**14 %**).

Dans la rubrique « Autre », le domaine de formation le plus souvent cité est l'informatique.

LES FORMATIONS SUIVIES DEPUIS L'INSTALLATION

Formation suivie depuis l'installation par les prestataires et conseils en écriture

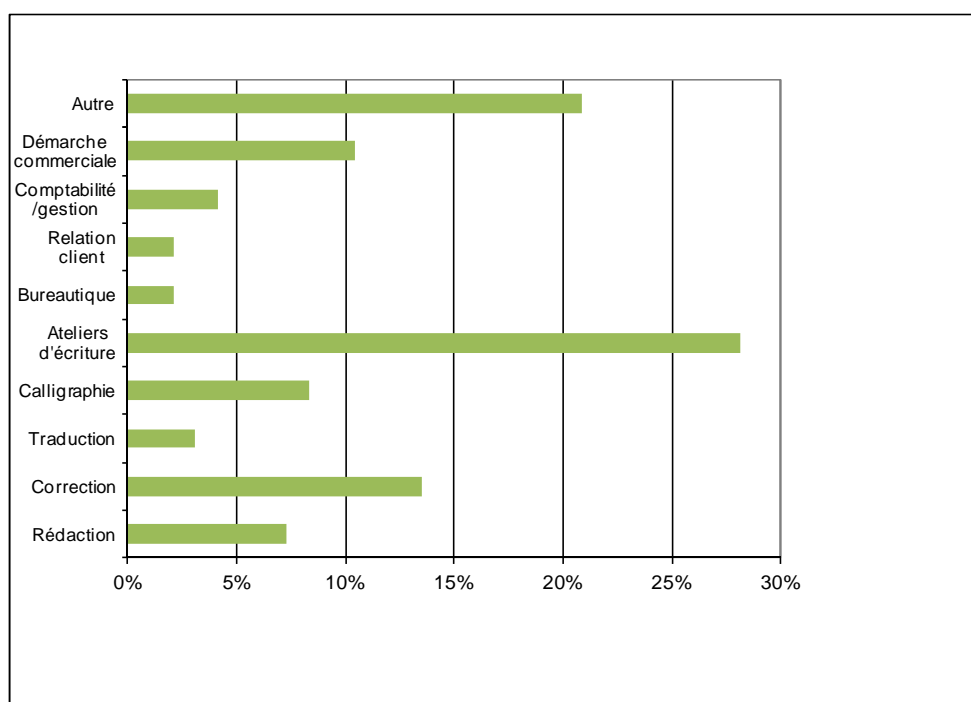
Depuis leur installation, **30 %** des PCE ont suivi une formation, dont **90 %** ont été satisfaits.

Pour **58 %** d'entre eux, ces formations ont concerné le métier lui-même : animation d'ateliers d'écriture (**29 %**), correction (**24 %**), écriture pour le web, certification Voltaire, écrivain public (CNED), etc.

Pour les autres, la formation a porté sur des domaines variés : démarche commerciale et prospection, marchés publics, gestion du temps et du stress, fixation des tarifs, informatique, etc.

De plus, **52 %** des prestataires et conseils en écriture, contre 36 % en 2011 et 40 % en 2009, souhaitent suivre une formation à l'avenir.

Formation envisagée par les prestataires et conseils en écriture



Là encore, la formation à l'animation d'ateliers d'écriture prédomine, avec **28 %**, suivie des formations à la correction (**14 %**) et à la démarche commerciale (**10 %**).

Dans la rubrique « Autre », les domaines de formation cités sont variés, mais concernent essentiellement l'informatique, l'orthographe, la technique rédactionnelle, la biographie et le juridique.

Comme les années précédentes, il ne semble pas y avoir de préférence marquée en matière de modalités de la formation : la formation en centre de formation, pourtant contraignante pour un professionnel en activité, est a priori autant retenue que la formation à distance.